



Theo Van Gogh, Charlie Hebdo - et après ?

Les attentats contre Charlie Hebdo ont causé un choc en France et en Europe, comparable à celui qu'ont connu les Pays-Bas après le meurtre de Theo van Gogh par Mohammed B. en 2004. Que s'est-il passé aux Pays-Bas après le meurtre de T. Van Gogh ? Quelles différences et quelles similitudes peut-on identifier avec les réactions aux attentats de janvier 2015 à Paris ? Peut-on formuler le même diagnostic ? La position des musulmans a-t-elle changé et, si oui, comment ? Enfin, quelles sont les différences entre ces deux pays concernant la place de l'islam et les politiques d'intégration ? Que peut-on faire aujourd'hui ?

Avec la participation de Makram ABBES, professeur de philosophie politique à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon ; Christophe BERTOSI, chercheur HDR, directeur du Centre Migrations et Citoyennetés de l'Institut français des relations internationales - Ifri et Thijs van DOOREMALEN, doctorant en sociologie, AISSR (Institut d'Amsterdam pour la recherche en sciences sociales).

La rencontre a été animée par Jean-Christophe PLOQUIN, rédacteur en chef de La Croix.

Le débat est organisé par la Maison de l'Europe de Paris en collaboration avec l'Ambassade des Pays-Bas en France et l'Institut français des relations internationales – Ifri.

En préambule, Jean-Christophe Ploquin rappelle au public de la Maison de l'Europe que Theo van Gogh (arrière-petit-fils du frère du peintre Vincent van Gogh), est un cinéaste néerlandais qui a pris un tournant polémiste au début des années 2000 avec son film Submission (Soumission). Le 2 novembre 2004, il est assassiné par un Néerlandais musulman d'origine marocaine.

Le 7 janvier 2015, à Paris, ce sont dix collaborateurs de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo qui sont assassinés par deux Français musulmans.

■ Valeurs et citoyenneté

Pour Christophe Bertossi, le débat proposé ce soir tient à la comparaison entre la France et les Pays-Bas, et par conséquent il est lié à la perception des valeurs et de la culture de la citoyenneté. Après l'attentat du 7 janvier, une discussion s'est amorcée en France sur nos valeurs républicaines. La laïcité et la République ont été brandies en réaction aux attaques. Les pouvoirs publics voient dans l'enseignement de ces valeurs une réponse au défi posé. Or, si la culture de la citoyenneté à la française est la laïcité, l'enseignement de cette même laïcité ne saurait être suffisant. Christophe Bertossi relève en effet que "tout le monde parle de la laïcité sans toujours parler de la même chose."

Dès lors, il faut se demander comment faire coïncider différentes conceptions de la laïcité dans un cadre commun. Cette question appelle, pour Christophe Bertossi, deux niveaux de réponses. Le premier niveau touche au débat public, le second aux pratiques et aux usages.

■ La laïcité dans le débat public

Dans le débat public, Christophe Bertossi observe que c'est la sémantique qui compte. En France, il y a une volonté de définir la citoyenneté indépendamment des pratiques. L'objectif est de proposer des définitions qui s'imposent comme cadre de référence. Ainsi, le débat public en France sur l'intégration, l'islam, la citoyenneté et le vivre ensemble apparaît surabondant au chercheur de l'IFRI.

La question de la laïcité est revenue dans le débat public en France il y a 30 ans, mais elle concernait alors la place de l'école publique et de l'école privée. Le lien a été fait entre la laïcité et l'islam avec la première affaire relative au port du voile, en 1989 dans un collège de Creil. Le débat sur la laïcité a donc évolué en un débat sur l'intégration des musulmans dans la société française. Cet aperçu montre pour Christophe Bertossi les multiples définitions qu'a prise la laïcité dans le débat public.

■ La laïcité face à la pratique et aux usages

Au niveau de la pratique et des usages, le rapport à la laïcité est différent de celui du débat public, qui est, lui, passionné et conflictuel.

Une étude menée notamment par Christophe Bertossi¹ montre l'importance d'observer la pratique de la laïcité suivant le contexte institutionnel. L'étude porte en effet sur la laïcité à l'école, dans les tribunaux, l'hôpital et l'armée.

L'hôpital a été porté dans le débat sur la laïcité lors du vote de la loi sur le voile intégral, en 2010. Or, l'étude menée dans 4 hôpitaux pendant 2 ans montre que le problème que poserait le port du voile intégral n'y est pas présent. Il en ressort un décalage entre le débat national et la réalité.

Les directeurs d'hôpitaux reconnaissent simplement que la question peut être soulevée lors du recrutement du personnel. Toutefois, ils relèvent que la question de la laïcité n'est pas véritablement pertinente pour eux car l'enjeu qu'ils ont à gérer est celui du soin. Or, ils observent que l'acte de soigner implique parfois de prendre en compte la foi du malade.

Concernant l'armée, son histoire marque son rapport au religieux. La suppression de la conscription en 1997 a eu pour conséquence de poser à nouveau la question de la présence des musulmans dans l'armée française, présence, elle, plus ancienne. Dans les années 1980 déjà, la problématique du service militaire des binationaux était apparue, note Christophe Bertossi. Avec la fin de la conscription, la figure du soldat musulman devient positive, car l'armée a besoin de recruter. Elle se rend dans les quartiers populaires où le chômage est important, tout en réinventant le lien entre l'armée et la nation, avec l'argument de la diversité.

L'étude, menée en 2005, 2007 et 2009, montre plusieurs éléments : l'absence de problème d'allégeance pour les militaires issus de l'immigration, l'absence également de pratique dite communautariste sur le terrain², mais la généralisation de réactions racistes envers les soldats perçus comme musulmans.

Christophe Bertossi conclut que les thèmes généraux du débat public ont moins de poids dans les faits au sein d'une institution qui vise à soigner et d'une institution qui a besoin de recruter. L'armée française, précise le chercheur, est la seule des grandes nations multiculturelles à organiser un pèlerinage à la Mecque pour ses militaires musulmans, en parallèle d'un pèlerinage à Lourdes pour les catholiques et aux Cévennes pour les protestants. Il importe donc d'inclure la

¹ Christophe BERTOSSI, John R. BOWEN, Jan Willem DUYVENDAK et Mona Lena KROOK (dir.), *European States and their Muslim Citizens*, Cambridge University Press (2013).

² En parallèle, en 2005 a été créée l'aumônerie militaire musulmane.

complexité et la diversité des faits concrets au débat public, pour rendre compte de la réalité de la société française.

Jean-Christophe Ploquin considère que cela conduit les jeunes musulmans à ne pas se reconnaître dans les représentations faites d'eux par les médias. Il interroge Thijs van Dooremalen sur la complexité de la société néerlandaise à cet égard. Le chercheur en sociologie explique que pour comprendre les réactions aux Pays-Bas après l'assassinat de Theo van Gogh et les attentats de janvier 2015 à Paris, il faut revenir à la façon récente qu'a le pays d'aborder le fait religieux.

- Un rejet progressif des immigrés musulmans aux Pays-Bas

Les Pays-Bas ont une longue tradition de diversité religieuse, sans qu'aucune majorité religieuse ne se dégage. Par conséquent, il ne pouvait véritablement y avoir d'accord sur ce que devait être une morale publique.

Différentes minorités vivaient donc ensemble jusqu'à un changement à la fin des années 1960. Un changement radical s'est opéré en quelques années, décrit Thijs van Dooremalen. De très conservateurs, les Pays-Bas deviennent très progressistes, avec la reconnaissance des homosexuels et des transsexuels, la légalisation de l'euthanasie, etc. Ce contexte est à prendre en considération, pour bien comprendre l'approche néerlandaise de l'immigration, principalement celle du Maroc et de la Tunisie. Il y a un consensus de la classe politique pour que les immigrés s'intègrent à la société.

Pourtant, si les autres pays et les Pays-Bas eux-mêmes considèrent souvent que la société y est multiculturaliste, que la diversité est appréciée, Thijs van Dooremalen voit un malentendu. Pour lui, les Néerlandais ont en définitive une vision claire de ce qu'est la morale publique et attendent des immigrés qu'ils s'y adaptent.

Le parti nationaliste qu'avait créé Pim Fortuyn³ dit ainsi que les musulmans ne sont pas assez intégrés et représentent une menace pour la société ouverte libérale néerlandaise. Pim Fortuyn considérait que la valeur fondamentale de la liberté d'expression doit primer sur la non-discrimination. L'homme politique a été assassiné en 2002, 9 jours avant les élections législatives par un Néerlandais qui l'accusait de prendre les musulmans comme boucs émissaires. Les élections qui suivirent portèrent son parti en deuxième place de la chambre basse du Parlement, avec 17 % des députés. Ses idées influencent alors les autres partis politiques.

En 2004, le cinéaste Theo van Gogh est assassiné par un musulman qui lui reproche d'avoir insulté le Prophète. Après cet attentat, le mouvement amorcé avec Pim Fortuyn se renforce et augmente l'idée que les musulmans sont une menace pour les valeurs progressistes des Pays-Bas, en particulier la liberté d'expression dont Theo van Gogh était un symbole.

Ce conflit supposé avec des musulmans conservateurs qui ne pourraient vivre au sein d'une culture progressiste et libérale entraîne l'émergence d'un nouveau leader extrémiste, Geert Wilders⁴, en faveur de la fermeture des frontières et de l'expulsion des musulmans qui ne partagent pas les valeurs néerlandaises.

³ Pim Fortuyn (1948-2002) : homme politique néerlandais de droite populiste, assassiné en 2002.

⁴ Geert Wilders (1963 -) : homme politique néerlandais, fondateur et chef du Parti pour la liberté, parti politique nationaliste.

- Forte réaction aux Pays-Bas mais impact limité des attentats de janvier

Thijs van Doormalen note que c'est dans ce contexte qu'a été interprété l'attentat contre Charlie Hebdo aux Pays-Bas. De grandes manifestations ont eu lieu à Amsterdam et à Rotterdam, et la marche de Paris du 11 janvier a été diffusée en direct à la télévision. Cet événement a été la une de l'actualité pendant 15 jours, décrit le chercheur. L'attentat a été perçu comme une attaque contre la liberté d'expression et la preuve que les fondamentalistes musulmans se dressent contre nos sociétés libérales. L'attentat a porté contre un symbole, ce qui a entraîné cette forte réaction.

Cependant, pour cette même raison, l'attentat a eu peu d'impact, dans le sens où le débat n'évolue pas aux Pays-Bas, précise Thijs van Doormalen : "chacun campe sur ses positions."

Lors des élections provinciales du 18 mars 2015, le terrorisme et l'islam n'ont pas occupé une place importante dans la campagne électorale. Le parti de Geert Wilders a même perdu des voix. Thijs van Doormalen conclut que les attentats de janvier à Paris ne changeront pas l'état des choses dans son pays.

Par conséquent, Jean-Christophe Ploquin émet l'hypothèse d'un pic de tension qui aurait été atteint concernant l'islam. Il demeure, ajoute-t-il, que ces attentats posent la question de la violence de l'islam, avec en parallèle des musulmans qui clament que ce n'est pas là le vrai islam.

- L'islamisme, une idéologie contemporaine

Makram Abbas estime ici nécessaire de remonter à la naissance de l'islamisme (ou islam politique). Pour lutter contre les mouvements extrémistes et la stigmatisation d'une partie de la population, le professeur de philosophie politique part d'un postulat historique : l'islamisme est une idéologie exclusivement moderne, et même contemporaine. L'islamisme n'a pas été le produit de l'islam classique.

Makram Abbas rappelle que les populations du monde musulman ont souvent vécu dans la forme politique et juridique de l'empire. Le plus connu de ces empires est l'empire ottoman, qui disparaît en 1924 après plusieurs siècles d'existence. Or, "l'empire maintenait une coexistence et une tolérance entre les différentes religions", décrit Makram Abbas, "bien qu'il puisse être aussi critiqué car il ne tient pas compte des avancées européennes des Lumières."

Au XIXe siècle, les Etats-nations se forment en Europe et certains lancent des opérations de colonisation. La colonisation a alors contribué à déstructurer les traditions politiques et sociales des pays musulmans, en entraînant la disparition des compromis existants.

- L'opposition à un Occident "décadent" et à l'islam historique

Le rapport à l'autre, à l'étranger, a été marqué par des événements historiques. Pour Makram Abbas, le "premier choc de la modernité" dans le monde musulman a été la conquête de l'Egypte par les armées de Napoléon. Elle a entraîné d'une part une fascination pour cet autre, Européen, porteur de valeurs humanistes et d'une culture universaliste, et, d'autre part, la crainte de cet étranger qui arrive en conquérant.

L'ambivalence a été entretenue entre le XIXe et le XXe siècle. L'idéologie islamiste émerge ensuite dans les années 1930 avec les Frères musulmans, qui représentent la tendance très conservatrice des sociétés arabes. En parallèle, pourtant, cette période est également celle de "l'âge libéral" de la pensée arabe. Les années 1950 marquent véritablement la naissance de l'islam politique, avec l'émergence de doctrines de l'islamisme. Le contexte est alors marqué par la décolonisation et la formation de deux blocs avec deux idéologies marquées : le capitalisme et le communisme. L'idéologie islamiste se forme en tant que troisième voie.

Makram Abbas décrit une idéologie qui part de l'idée que l'humanité vit une époque de décadence et qui développe un schéma apocalyptique de la fin de l'humanité. L'islam est présenté comme la seule voie pour sauver l'humanité, tandis que l'Occident, essentialisé, serait décadent sur le plan moral. En outre, l'Occident ne serait pas conscient du pouvoir excessif accordé à la raison et à la technique. La société consumériste achève de montrer la "déchéance morale" de l'Occident.

L'islam est également visé par cette critique idéologique. Quand l'islamisme parle de l'islam, il ne l'inscrit pas dans la grande tradition des monothéismes. L'islamisme ne reconnaît pas non plus un islam historique. En définitive, l'islam n'est désigné que comme un système, capable de régler et de régenter toutes les actions au sein de la politique, de la famille, de l'art, etc.

■ Un mouvement dissident fondé contre l'Etat

A partir de là, émerge une façon particulière de traiter la guerre, en lien avec une vision particulière de la violence : une violence ininterrompue, où l'ennemi n'est pas politique, mais est un ennemi prédéfini et essentialisé. Le premier ennemi de l'islamisme est le musulman, car l'islamisme nourrit la volonté de redéfinir le vrai islam, et donc le vrai musulman.

Des Etats jeunes, fondés dans les années 1950, se trouvent donc confrontés à un mouvement révolutionnaire fondé sur la dissidence, c'est-à-dire contre l'Etat⁵. L'islamisme fonde différemment le Jihad, à l'origine tributaire de l'Etat et organisé par l'Etat. Avec l'islamisme, le Jihad se trouve potentiellement organisé par un individu ou un groupe d'individus isolés.

Cette nouvelle théorie de la guerre et nouvelle pensée théologique rappellent les guerres de religion européennes. La violence théologique apparaît en tout état de cause concomitante à une violence guerrière.

Makram Abbas conclut en citant les Lettres écrites de la montagne de Jean-Jacques Rousseau : "[...] ce que [l'auteur] doit combattre, c'est le fanatisme aveugle, la superstition cruelle, le stupide préjugé. Mais il faut, disent-ils, respecter tout cela. Mais pourquoi ? Parce que c'est ainsi qu'on mène les peuples. Oui, c'est ainsi qu'on les mène à leur perte. La superstition est le plus terrible fléau du genre humain ; elle abrutit les simples, elle persécute les sages, elle enchaîne les nations, elle fait partout cent maux effroyables [...]"⁶

Compte-rendu rédigé par Bérengère Faveaux



© MAISON DE L'EUROPE DE PARIS
TOUS DROITS RÉSERVÉS

Ce compte-rendu n'est pas une reprise in extenso des propos.
Seuls comptent les propos effectivement tenus par les différents intervenants.

⁵ Un exemple de cette dissidence est l'assassinat en 1981 d'Anouar el-Sadate (1918-1981), alors président de la République égyptien, par des membres de l'armée qui appartenaient à l'organisation du Jihad islamique égyptien fondée par d'anciens membres des Frères musulmans.

⁶ In Jean-Jacques ROUSSEAU, Lettres écrites de la montagne, 1763-1764